



**Légende**

■ ■ ■ ■	Limites de zones	□ □ □ □	Espaces boisés classés
Ua	Noms des zones	□ □ □ □	Élément remarquable identifié au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
▨	Bât	□ □ □ □	I3 Canalisation de transport de gaz
▩	Emplacements réservés	○ ○ ○ ○	

**Liste des emplacements réservés**

N°	Objetif	Zone concernée	Bénéficiaire	Surface (en ares)
1	Création d'un accès pour desservir les arrières de parcelles depuis la rue de l'Eglise – largeur 6 mètres	Ud	Commune	2,6
2	Création d'un accès vers l'Ouest en vue du désenclavement de la zone Ad – largeur 7 mètres	Uc	Commune	5
3	Création d'un accès à la zone JAUb en vue de la création d'un bouclage favorisant la circulation des bus scolaires – largeur 5 mètres	Uc	Commune	1,2
4	Création d'un accès à la zone JAUb depuis la rue de la Laiterie – largeur 6 mètres	Uc	Commune	2,5
5	Création d'un accès vers les secondes lignes Uj en vue d'un aménagement futur – largeur 6 mètres	Uc	Commune	4
6	Création d'un accès vers l'Ouest en vue du désenclavement de la zone Ad – largeur 6 mètres	Ud	Commune	1,5
7	Création d'un accès vers le Sud depuis la rue de l'étang en vue du désenclavement des parcelles Aa	Ud	Commune	5

**PLUI** - Plan local d'urbanisme intercommunal -

SYNDICAT DE SCHWEIFGHOUSE-SUR-MODER

**PLAN DE REGLEMENT**

COMMUNE DE HUTTENDORF - PLAN 1/2

Echelle au 1/5000ème

**REVISION DU PLUI**

**APPROBATION**

Vu, pour être annexé à la délibération du comité directeur du 19 septembre 2016

*(Signature)*

Le Président, Philippe SPECTH



A Schwefghouse-sur-Moder, le 20 septembre 2016

TOPOS

ATIP

18 rue de Merval 55223 SIEBHAU